

mol, la coloration verte des pattes s'est conservée avec toute son intensité; la partie inférieure de l'abdomen a également gardé sa couleur verte un peu sombre, et la partie supérieure, sa teinte argentée.

Il n'y a plus à douter que dorénavant les voyageurs pourront conserver, au moins pour quelques mois, les spécimens dont la coloration est utile à connaître. Ce laps de temps sera suffisant pour permettre, à l'arrivée des collections, de relever les colorations naturelles des animaux.

La solution de formol employée est simplement obtenue en prenant 5 p. de formol commercial étendu de 95 p. d'eau de pluie ou distillée.

COMMUNICATIONS.

NOTES SUR LA CÔTE D'IVOIRE,

PAR H. POBEGUIN, ADMINISTRATEUR COLONIAL.

En 1893-1894, j'avais été chargé d'établir la carte de la colonie de la Côte d'Ivoire. J'ai commencé par la région de Grand-Lahou, et pour cela j'avais exploré les lagunes de Grand-Lahou et Fresco, la partie inférieure du Bandama et la portion sud du Baoulé. Dans ces différentes explorations, j'avais pu récolter une collection à peu près complète des Poissons de la lagune de Lahou et du Bandama, quelques Insectes de la région de Thias-salé, plus des graines fraîches et un petit herbier; le tout fut envoyé au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Dans ma dernière campagne de 1895, j'ai continué mes relevés sur toute la côte ouest de la Côte d'Ivoire, depuis Grand-Lahou jusqu'au Cavalley, région presque encore inconnue; j'ai remonté la rivière Daguiré, le Saint-André ou Sassandra, le San Pedro, la rivière Tabou et le Cavalley, toutes jusqu'à une profondeur variant entre 110 et 130 kilomètres, faisant en tout environ 1,800 kilomètres d'itinéraires nouveaux, ce qui m'a permis de reconnaître toute cette région.

Dans ce voyage, en plus de la carte que j'étais chargé de faire, je me suis occupé spécialement, aussi bien au point de vue commercial que pour l'étude, des différentes essences d'arbres de la colonie. Le pays étant constamment en pleine forêt, j'ai pu m'en procurer près d'une centaine d'espèces, sur lesquelles j'ai fait envoyer 50 échantillons de bois divers au Muséum; j'ai en même temps récolté et envoyé les graines fraîches de plus de 200 variétés d'arbres ou d'arbustes de forêt, et actuellement, grâce aux soins de M. le professeur Cornu, près de la moitié de ces plantes ont germé et poussent dans les serres du Muséum.

A la Côte d'Ivoire, toute la région côtière est entièrement couverte de grandes forêts, à part quelques petites éclaircies derrière les lagunes de Grand-Bassam et Grand-Lahou.

La forêt dense commence à la côte même pour s'étendre sur une profondeur qui atteint 250 kilomètres; il n'y a que dans la vallée du Bandama qu'une suite de plateaux rocheux, couverts d'herbes basses et de touffes d'arbres, s'avance comme un coin entre les rivières Bandama et N'Zini, jusqu'à 100 kilomètres de la côte seulement; c'est la partie de la colonie où la forêt est la plus étroite.

L'aspect général de la forêt est exactement le même qu'au Congo français, et j'ai retrouvé en grande partie les mêmes arbres. Elle forme trois étages d'arbres bien distincts, les plus hauts dépassant souvent 50 mètres de hauteur, dans lesquels dominent les *Bombax*, les Acajous, les Copals, quelques *Acacia* et Sapotacées; un autre étage formé par des arbres moyens de 25 à 30 mètres; en dessous, une série d'arbres et arbustes de 5 à 10 mètres de haut, dans lesquels les Rubiacées (*Gardenia* divers aux fleurs odorantes), les Sterculiacées, Euphorbiacées, Anonacées, Palmiers, etc., dominent, et à terre un fouillis impénétrable, composé en grande partie d'Aroïdées, d'*Amomum*, *Phrynium*, *Polia*, *Maranta*, *Draecæna*, lianes diverses et *Calamus* épineux (Palmiers-Lianes).

Parmi les Palmiers, l'*Elæis guineensis* (Palmier à huile) est le plus commun; l'huile de palme est d'ailleurs le principal commerce de la colonie. On le trouve le long de la côte en quantité considérable, surtout sur le bord de la mer, jusqu'à une distance de 15 à 20 kilomètres; seulement, à certains endroits, les Palmiers sont tellement serrés qu'ils ne fructifient plus, aussi les indigènes en abattent-ils beaucoup pour faire du vin de palme, laissant les plus beaux pieds pour récolter les régimes et faire de l'huile.

Au delà de 20 kilomètres, il y en a encore partout, mais en bien moins grande quantité, et donnant des fruits plus petits à mesure que l'on avance dans l'intérieur.

Les Cocotiers sont très communs au bord de la mer (c'est un arbre importé, car il n'existe que dans les villages), mais ne donnent lieu à aucun commerce; ils servent seulement de nourriture et de boisson aux indigènes. A la Côte d'Ivoire, les Cocotiers ont pénétré très loin dans l'intérieur; j'en ai vu jusqu'à 200 kilomètres dans le Baoulé, mais alors les arbres sont plus rabougris et les cocos bien moins gros.

Dans toutes les lagunes, au bord des rivières et dans les vallées marécageuses, les Palmiers-Bambous (*Raphia* de plusieurs variétés) croissent en grand nombre; ils poussent toujours le pied à moitié dans l'eau. Les indigènes ne s'en servent que pour la construction de leurs cases, et quelques femmes font des pagnes avec les fibres des jeunes feuilles. Ils ne récoltent pas les fruits pour en faire de l'huile, comme les indigènes du Haut-Congo,

mais s'en servent, à quelques endroits, pour empoisonner le poisson; pour cela, ils les laissent macérer dans l'eau, et, lorsque le poisson en a mangé une certaine quantité, il reste engourdi à la surface, comme cela arrive quand il a dévoré les feuilles pilées du *Téphrosia*, qui est cultivé dans beaucoup de villages.

Sur le bord de la plage existe en quantité, dans les terrains sablonneux, un Palmier Dattier sauvage épineux (*Phœnix spinosa*); les dattes sont comestibles, mais très petites; il ne sert à rien qu'à faire des poteaux, lorsqu'il a atteint sa croissance entière, qui ne dépasse guère 7 à 8 mètres. On le trouve également dans les terrains découverts du Baoulé, mais jamais en forêt.

Le Palmier Rondier (*Borassus*) existe en petite quantité sur les bords de la mer dans les endroits découverts, mais, dans le Baoulé, à 100 kilomètres dans l'intérieur, dans les plaines rocailleuses, humides et non boisées, il pousse en très grande quantité. Les indigènes n'en font rien, sinon de le détruire pour en faire du vin de palme, car ils coupent la tête des Palmiers pour en extraire la sève, qui donne une boisson agréable.

En plus de ces Palmiers, il y a quatre ou cinq espèces de *Calamus* (Palmier-Liane) sur les bords des rivières ou marécages et quelques petits Palmiers de sous-bois.

Les Kolas existent dans toute la colonie, disséminés un peu partout; l'espèce la plus commune est celle à petite fève rouge; il y en a aussi à fruit rose ou blanc, à gousse plus grosse, mais ils sont plus rares.

La famille des Sterculiacées est largement représentée à la Côte d'Ivoire par des plantes remarquables soit par leur grand feuillage ornemental, soit par leurs fruits, quelquefois très originaux; la plupart de ces fruits sont comestibles; toutefois ce n'est pas, comme dans le Kola, la graine elle-même qui se mange, mais un mucilage sucré qui se trouve autour, comme dans le *Sterculia cordifolia*, qui est très commun.

Les Sapotacées existent aussi en beaucoup de variétés, et sous toutes les formes, depuis des arbustes, des lianes jusqu'aux plus grands arbres; presque toutes ont les fruits comestibles, avec la sève laiteuse et abondante. J'en ai remarqué une espèce dans la rivière Daguiré qui forme un bel arbre moyen de 15 mètres de haut, donnant des fruits comestibles jaunes comme une petite orange; le feuillage a l'aspect de l'*Isonandra*, et, lorsqu'on incise le tronc, il en découle beaucoup de sève, qui se coagule assez rapidement.

Une autre grande Sapotacée (*Heckeliana* Pierre), ressemblant à un *Ajavé* du Gabon, donne une grosse graine contenant du beurre végétal. Cet arbre, appelé *Makoré* à Grand-Bassam et *Guitou* vers le Cavally et à Béréby, existe un peu partout dans la colonie, mais est surtout commun vers Béréby. C'est un arbre magnifique, un des plus grands de la forêt, car il dépasse souvent 50 mètres de haut; son tronc atteint 1 m. 50 à 2 mètres de

diamètre à la base, avec 25 à 30 mètres de fût; le bois, d'un beau rouge, est excellent pour l'ébénisterie et est vendu à la côte avec d'autres espèces sous le nom d'acajou. La graine est ramassée par les indigènes, qui la font fermenter et la torréfient ensuite pour en extraire la graisse qu'elle contient.

Dans le Sassandra, j'ai retrouvé en grand nombre un arbre qui doit être l'*Owala* du Gabon (*Pantaclethra macrophylla*); il y en a deux espèces de taille différente; les indigènes en ramassent les graines, et, au lieu d'en tirer de la graisse, les font cuire longuement en changeant l'eau plusieurs fois, et les mangent comme des chataignes, dont elles ont à peu près le goût.

Le *Pébé* ou *Oba* du Gabon (*Iringia*) ou un arbre qui lui ressemble, quoique la pulpe du fruit ne soit pas comestible, est très commun. Les indigènes récoltent les amandes intérieures et les pilent pour faire leur cuisine.

Sur les bords de la rivière Tabou, le *Kouatou* (*Coula edulis*), espèce de noix à enveloppe verte, est également commun; les noirs en ramassent les fruits, qu'ils mangent crus ou cuits.

Le *Bogonatou* ou *Mabourou* du Gabon, gros fruit grisâtre contenant 3 ou 4 gros noyaux enveloppés d'une pulpe rosée légèrement acide et agréable au goût, existe un peu partout à 30 ou 40 kilomètres de la côte.

Ces trois derniers arbres donnent un très beau bois dur, excellent pour l'ébénisterie.

Parmi les fruits comestibles, il y a encore plusieurs espèces d'Anonacées, soit comme lianes, soit comme arbres moyens, mais les fruits ne sont guère mangés que par les singes.

Les Lianes à caoutchouc (*Landolphia* ou autres) ne sont pas très communes à la Côte d'Ivoire; il y en a un peu partout, mais je n'ai pas trouvé la grosse espèce du Gabon.

Le peu de caoutchouc qui s'est vendu jusqu'à présent à la Côte d'Ivoire provient d'un *Ficus* dit «*Ficus* de Lagos», très commun au bord de la mer. Les *Ficus* en nombreuses variétés (j'en ai reconnu au moins une vingtaine d'espèces très différentes) existent un peu partout. Quelques-uns ont des figues rouges comestibles; d'autres, des feuilles très ornementales; d'autres servent aux indigènes à faire des cordages ou des pagnes; une variété très originale, atteignant 5 à 10 mètres de haut seulement, a les feuilles petites, vert foncé et triangulaires (le bout large opposé au pétiole) et le fruit de la taille d'un grain de chènevis.

Les *Strychnos* sont assez communs le long des rivières, avec leurs fruits en boule dure, jaune, blanche ou verte, depuis la taille d'un œuf de Pigeon jusqu'à celle de la tête d'un homme; ce sont de grandes lianes qui s'élancent sur les arbres les plus élevés.

Les *Strophanthus* sont très communs et couvrent quelquefois complètement les arbres de leurs fleurs; une espèce surtout, à fleurs d'un blanc rosé, lamé de rouge et passant au jaune, existe un peu partout, mais surtout

dans le Sassandra; elle donne très peu de graines; une autre variété à feuilles vert sombre très velues, avec des grandes grappes de petites fleurs jaunes, se trouve à Lahou; une autre espèce dont la plante en buisson, non grimpante, ne dépasse guère 1 mètre, croît à Grand-Bassam; elle a des fleurs originales, blanc vert à raies rouges, avec les pétales allongés en fils de près de 0 m. 30.

En général, ces plantes sont grimpantes, mais si elles ne sont pas appuyées, elles forment des buissons assez rigides.

La Fève de Calabar pousse le long des fleuves et ruisseaux, mais ni les indigènes, ni les féticheurs n'ont l'air de la connaître; ils ne se servent pas davantage du *Strophanthus*.

Comme poison, ils emploient généralement l'écorce d'un arbre appelé *Hirou*, qui, pilée et délayée dans l'eau, donne le *Sassaoul* ou boisson d'épreuve; c'est l'*Erytrophlaeum* ou *Téli* du Sénégal, assez commun un peu partout; c'est un bel arbre très grand à bois rouge imputrescible. Ils font usage également de l'écorce de deux arbres nommés *M'Bela* et *Garo*, qui sont, je crois, plus vénéneux que le *Téli*, et du suc ou des graines de quelques Euphorbiacées très communes, surtout près de San Pedro. Là les Euphorbes, à tiges de Cactus et feuilles épaisses, forment de beaux arbres qui atteignent 15 à 20 mètres de haut, et dont la sève est corrosive pour les muqueuses et surtout pour les yeux.

Comme médicaments, à part certains remèdes de féticheurs qui n'ont aucune valeur, les indigènes ont de nombreux remèdes empiriques basés sur la connaissance des plantes, et tirés surtout de l'écorce des arbres, tels que purgatifs, vomitifs, aphrodisiaques, diurétiques, vulnéraires, fébrifuges, etc., et emploient beaucoup de piment, poivre, cubèbe, gingembre, etc.

Arbres fruitiers. — Les indigènes ne cultivent absolument aucun arbre fruitier; ils se contentent de manger les fruits, tels qu'ils les trouvent dans la forêt et en petite quantité. Autour des villages, ils ont quelques Bananiers sucrés, des Citronniers, des Orangers à fruits amers et des Ananas, qui poussent le plus souvent en forêt à l'état sauvage.

A la côte, les Européens ont importé quelques fruits des pays chauds; dans le Cavally surtout, les missions protestantes en ont introduit depuis longtemps; on trouve un peu partout des Manguiers, Corossoliers, Avocats, Arbres à pain et à châtaignes, Orangers à fruits doux, Citronniers, etc., jusqu'à 120 kilomètres dans l'intérieur.

Le Café de Libéria à larges feuilles est assez commun depuis Béréby jusqu'au Cavally, et, sur les bords de la rivière, les indigènes, à plusieurs endroits, ont dû autrefois faire des plantations qui sont actuellement en friche.

Dans le bassin de la rivière Tabou, j'ai trouvé dans quatre ou cinq villages, à une journée de la côte, des Cacaoyers de très belle venue. Les

indigènes en ont rapporté les graines de l'île de Fernando-Po, où ils avaient été employés aux plantations des Espagnols. Ils ont semé ces graines autour de leurs villages, sans plus s'en occuper, et actuellement ils ont de très beaux arbres, de quatre ou cinq ans, en pleine fructification, mais ils n'en tirent aucun profit et les considèrent comme des végétaux d'ornement. Ces arbres, plantés sans soin, et malgré cela poussant admirablement, prouvent que, sur les bords de la rivière Tabou, des plantations de Cacaoyers réussiraient très bien.

SUR LA FAUNE MAMMALOGIQUE DU SETCHUAN
ET SUR UNE ESPÈCE ASIATIQUE DU GENRE ZAPUS,
PAR M. E. DE POUSARGUES.

Depuis le commencement de 1891 sont parvenues au Muséum de nombreuses dépouilles de Mammifères, recueillies dans le Setchuan par M. Bonvalot, le Prince Henri d'Orléans, M^{sr} Biet et le R. P. Dejean, missionnaire à Ta-tzien-lou. Leur étude permet dès à présent de fixer quelques-uns des caractères les plus saillants de la faune de cette province de la Chine. On peut dire de cette faune ce que M. A.-Milne Edwards⁽¹⁾ a écrit de celle d'une province voisine, le Moupin; c'est avec la faune indienne, d'une part, et avec la faune chinoise et sibérienne, d'autre part, qu'elle a le plus d'analogie. Il faut reconnaître toutefois dans la faune du Setchuan des affinités plus marquées avec celle des régions indo-chinoises, et si, d'un autre côté, de nombreux types lui sont communs avec la faune moupiniennne, un certain nombre d'autres, spéciaux à chacune d'elles, permet de les différencier. Le type simien, en effet, n'est représenté au Setchuan que par un Macaque, *M. vestitus* (A.-M. Edw.)⁽²⁾, beaucoup plus proche allié du *M. tcheliensis* (A.-M. Edw.) du nord-est de la Chine que du *M. tibetanus* (A.-M. Edw.). Cette dernière espèce et le genre *Rhinopithecus* restent donc exclusivement propres au Moupin. Je n'insisterai pas sur la plupart des représentants des ordres des Rongeurs et des Insectivores qui, sauf peut-être le genre *Uropsilus*, se répandent dans les deux régions. On peut en dire autant des Mustélidés, des Canidés et des Viverridés parmi les Carnivores; la famille des Ursidés compte deux types, *Ursus tibetanus*, (Cuv.) *Ailurus fulgens* (F. Cuv.) communs aux deux faunes, mais l'*Ailuropus* ne descend pas dans le Setchuan. De nombreux Félines, le Tigre, l'Once, la variété isabelline du Lynx, le *F. scripta*, le *F. Manul*. (Pall.) parcourent indistinctement le Moupin et le Setchuan, mais le *F. Bieti* (A.-M. Edw.) n'a encore été signalé que dans cette dernière province dont la

(1) A.-M. Edwards. *Faune mamm. du Moupin*, p. 385. (1868-1874.)

(2) A.-M. Edwards. (*Mamm. du Tibet.*) *Revue génér. des Sciences*, p. 671. 1892.